

Réunion du Conseil Municipal du mercredi 18 août 2010, à 19 h

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 18
Date de convocation : 10/08/2010

PROCÈS-VERBAL

DES

DÉLIBÉRATIONS

du 18 août 2010

--- oOo ---

L'an deux mille dix, le dix-huit août, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE (a procuration pour M. DUBOS), DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN, Melle POLESE, Mme DUBUN, M. MARSAN, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : M. DUBOS (a donné procuration à M. LAMOTHE), MM. BATS, CABANNES, DUPOUY, LASSUS, MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet :

- Régie municipale des Fêtes et Animations : information sur les activités des mois de juin et juillet 2010
- Création de trois postes dans le cadre du dispositif « Contrat Unique d'Insertion » sur budget principal Ville
- Tempête « KLAUSS » du 24 janvier 2009 demande de subvention FSUE
- Informations diverses :
- création du groupe de travail « ACCESSIBILITE »
- lancement de la Zone Bleue au 1er septembre
- création du projet lecture publique et activités du CCAS
- mise en place des correspondants de quartiers dès le mois de septembre 2010
- réflexion sur la politique foncière de la commune et l'urbanisme
- Acquisition amiable délégation à l'E.P.F.L « terrain TASTET »

--- oOo ---

La séance est ouverte à 19h.

Monsieur le Maire :

- remercie les membres présents en cette période de vacances, précise que Philippe DUBOS, adjoint au maire, a donné pouvoir à Eric LAMOTHE, adjoint au maire.
- souhaite la bienvenue à Monsieur SERVETO pour sa première séance du Conseil, depuis sa prise de fonction comme directeur général des services le 1er juillet dernier.
- précise, à la question posée par Monsieur BRUEY, que le Conseil est réuni en ce mois d'août afin de pouvoir notamment délibérer rapidement sur des créations de postes « CUI » avant la rentrée scolaire, et acter le principe d'une demande de subvention au titre du FSUE pour la tempête du 24 janvier 2009.

I – Régie Municipale des Fêtes et Animations : informations sur les activités des mois de juin et juillet 2010.

Dominique DEGOS, adjointe au maire et Présidente de la Régie donne un compte rendu des activités de la régie depuis le mois de juin jusqu'à ce jour.

.../...

- **Conférence Débat du 8 juin 2010 :**

Le 8 juin, s'est tenue une conférence débat sur le thème « Alcool, Stupéfiants et Conduite des véhicules », avec la participation de sportifs qui sont venus témoigner (Didier GOEYTES, Stéphane PROSPER, Patrick BAUDRY, Loretto GUAGLIARDI, Mathieu LESPIAUCQ et Olivier SENTOUS). La Prévention Routière, en la personne de son directeur Jean-Claude HARVET, était présente avec une intervention pour la promotion de « la fête en bus », et l'opération « Sam, capitaine de soirée ». Claude DESSARPS, délégué du procureur de DAX et Jean-Pierre LARRIBE intervenant ont apporté un éclairage sur les aspects réglementation et prévention. Nombre de présidents ou représentants d'associations ont assisté à cette soirée, ainsi que des sportifs, élus du canton, jeunes de la classe,...

- **Fête de la Musique du 21 juin 2010 :**

Sur les allées marines, s'est déroulée la fête de la Musique avec la participation de l'Harmonie, de la section danse du FJEP, de l'école de musique du Conservatoire des Landes, la chorale Do Ré Midouze, le groupe des « Black Boodins », autour de grillades proposées par les associations la Clé des chants et Tartas +, le tout coordonné par la Régie Municipale : une belle soirée devant un public nombreux.

- **Fête du 14 juillet 2010 :**

Depuis le monument aux morts où la cérémonie se tenait à 19 h pour la première fois, l'assistance était invitée à se rendre sur les allées marines où des grillades étaient servies avec le traditionnel « barricot » républicain. Une affluence d'environ 300 personnes autour des élus et employés municipaux.

- **Fêtes de TARTAS du 9 au 12 juillet 2010 :**

Cette année, quatre jours de fête étaient proposés, avec fermeture à 3 heures sans demande de dérogation, conformément à la décision des maires de la CCPT. Les fêtes ont bénéficié d'une météo clémente avec une belle affluence et une ambiance familiale.

En matière de sécurité, l'effort a été poursuivi, avec la présence de vigiles, secouristes, un point repos, un camping « festayres », un centre ville fermé avec une modification des sens de circulation, le tout matérialisé par une signalétique adaptée en amont. La fête en bus a été décevante de par sa fréquentation (41 tickets). Il n'a pas été relevé d'incidents significatifs.

En ouverture des fêtes, il était proposé une course pédestre avec 123 participants, une animation devant la mairie avec jeunes de la classe 2012 et enfants du centre de loisirs.

Le corso comprenait 8 chars, 5 bandas, le groupe des « Lanusquets » et la troupe de Carcarès Sainte-Croix.

Différentes animations ont été organisées : tournoi de wii, boum des enfants, bal musette, encierro, une novillada équilibrée financièrement, des jeux en bois, une course landaise avec une belle affluence, un défilé de voitures anciennes, et des spectacles appréciés « Années 80 » « Izar-Adatz » et un final en apothéose avec un magnifique feu d'artifice.

La fête foraine a recueilli un grand succès ; marché fermier et braderie se sont bien déroulés, beaucoup de repas ont été servis à l'espace gourmand.

En conclusion, on peut saluer la forte implication des services administratifs, des services techniques municipaux, la réalisation de la plaquette des fêtes en interne et remercier l'ensemble des bénévoles pour leur aide.

Les liens s'en sont trouvés renforcés avec les associations, pour la satisfaction des tarusates.

Une réunion sera organisée en septembre pour faire un point.

- **Informations diverses :**

Après avoir signalé le succès et la forte affluence du marché des producteurs sur les allées marines le 10 août, Dominique DEGOS informe les membres présents que la commission animations commerciales de la Régie travaille sur la prochaine foire d'Automne du 16 octobre 2010, et les animations de fin d'année, en coordination avec les commerçants, les associations, Tartas + et l'Office de Tourisme.

Monsieur le Maire, prend la parole et exprime sa satisfaction à propos de la réussite et du succès des fêtes 2010. Le retour que l'on a des habitants est positif, avec une implication importante des associations. Cela a continué durant l'été lors de différentes manifestations. Aussi, il peut être envisagé de réfléchir sur des animations plus fréquentes au niveau des allées marines pour les années à venir.

.../...

Alain DEHEZ, maire adjoint, demande s'il sera fait un point financier sur les activités de la régie, et plus particulièrement des fêtes.

Monsieur le Maire précise qu'il faut d'abord que le Conseil d'exploitation de la Régie se réunisse, et dans tous les cas le compte administratif de fin d'année donnera tous les détails.

Les membres présents prennent acte de la communication de ce compte rendu des activités de la régie.

II - Création de trois postes dans le cadre du dispositif « Contrat Unique d'Insertion » sur budget principal Ville

Monsieur le Maire propose la création de trois postes dans le cadre du dispositif « Contrat Unique d'Insertion » pour le bon fonctionnement des services municipaux, à savoir : deux personnes au sein du service des agents polyvalents des installations municipales et une pour les services techniques. Cette démarche participe à conforter le travail de la nouvelle direction « Education Associations Sports Animations » de la Ville, tout en s'assurant du bon fonctionnement des différentes installations municipales.

Les contrats aidés bénéficient d'un financement de l'Etat, sont d'une durée de 24 mois, et de 24 heures semaine. La rémunération est fixée sur la base du SMIC.

L'assemblée donne un accord unanime sur la création de ces trois postes dans le cadre du dispositif « Contrat Unique d'Insertion ».

III - Tempête « KLAUS » du 24 janvier 2009 demande de subvention FSUE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de présenter un dossier complémentaire de demande subvention au « FSUE » dans le cadre de la tempête « KLAUS » du 24 janvier 2009.

Les travaux recensés et éligibles à la subvention, au principe de l'urgence et de première nécessité, concernent un montant de 64 492,60 € essentiellement :

- remise en état de fonctionnement de la voirie communale endommagée, notamment par le passage d'engins de déblaiement ou d'évacuation d'arbres encombrant chaussées et parcelles,
- dégagement de fossés, stabilisation et renforcement de talus et parapets,
- réfection talus, accotements, voies d'accès,
- reprise de fondations, empiérement, revêtement en grave.

Tous ces travaux sont ou seront bientôt terminés, et les factures doivent être présentées aux services de l'Etat pour le 30 septembre 2010.

Approuvé à l'unanimité.

IV- Informations diverses :

- création du projet lecture publique et activités du CCAS
- création du groupe de travail « ACCESSIBILITE SECURITE »
- mise en place des correspondants de quartiers dès le mois de septembre 2010
- lancement de la Zone Bleue au 1er septembre

Création du projet lecture publique et activités du CCAS

Jean MARSAN et Yvette LEFORT exposent aux membres présents les travaux du groupe de travail sur le projet de « Lecture Publique » initié sur TARTAS par le CCAS.

Il s'agit notamment, d'organiser le mardi après-midi, dans un local municipal, un temps de lecture (livres, journaux, actualité locale, bulletins d'informations..) et de se rendre le jeudi après-midi au domicile de personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Sont concernées les personnes âgées ou porteuses de handicap. Ce service entièrement gratuit sera assuré par une animatrice municipale, avec le véhicule du CCAS pour les déplacements.

Le lancement des activités est prévu pour début octobre.

.../...

Création du groupe de travail « ACCESSIBILITE SECURITE »

Monsieur le Maire propose la création d'un groupe de travail associant des représentants des habitants, associations, commerçants, institutions ou organismes de la commune pour réfléchir aux questions de sécurité, de circulation, de déplacement ou d'accessibilité dans les différents quartiers de la Ville. Bien entendu, les correspondants de quartiers pourront être sollicités.

Céline ROLLIN, conseillère déléguée aux questions d'urbanisme serait en charge de coordonner ce groupe de travail, et de proposer des pistes de réflexions ou projets à notre assemblée.

Lors d'un prochain Conseil Municipal, il sera proposé des noms pour constituer ce groupe de travail, sur le principe d'une commission extra-municipale.

Les membres présents donnent un avis favorable pour la création de ce groupe de travail, coordonné par Céline ROLLIN.

Mise en place des correspondants de quartiers dès le mois de septembre 2010

Xavier DE ZANET, premier adjoint, en charge du dossier *correspondants de quartiers*, informe les membres présents du lancement des réunions pour les correspondants de quartiers, et proposera rapidement une date sur début septembre. Convocations seront adressées aux participants pour les six quartiers de la commune.

Une fiche de liaison sera mise en place et la fréquence des réunions fixée.

Lancement de la Zone Bleue au 1er septembre

Alain DEHEZ, adjoint au maire :

- donne communication des travaux de peinture au sol sur le périmètre de la Zone bleue,
- indique qu'une visite sur le terrain en présence du maire et des services municipaux a été organisée pour les points de détails ou pouvant poser problème (aire de livraison, places à mobilité réduite, création d'une place pour stationnement des motos, ...)
- rappelle que la date de démarrage de la zone bleue a été fixée au 1er septembre 2010, la zone fonctionnera tous les jours du lundi au samedi inclus, sauf dimanches et jours fériés, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- précise que des petites affiches d'information seront apposées sur le pare-brise des véhicules, qu'une période de tolérance sera observée sur les premiers jours de fonctionnement, et qu'avec la distribution du bulletin municipal, chaque foyer de TARTAS se verra offrir un disque bleu.

Enfin, Alain DEHEZ souligne l'implication des commerçants et de TARTAS + dans la mise en place de ce nouveau mode de stationnement en centre ville, qui reste limité dans le temps mais gratuit.

Monsieur le Maire conclut les propos d'Alain DEHEZ, « un dossier qui change la vie des gens sans que cela coûte très cher ».

Les membres présents prennent acte de la communication de ces comptes rendus.

V- Acquisition amiable Délégation à l'EPFL « LANDES FONCIER » Portage foncier et financier terrain « TASTET »

Le Maire propose de solliciter l'intervention de l'EPFL « LANDES FONCIER » pour le portage foncier et financier dans le cadre de l'acquisition du terrain TASTET situé sur la ville haute, à proximité du Cimetière. (superficie 1 ha 22 a 87 ca , d'une valeur de 183 000 €).

Après lecture du projet de délibération, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se porter acquéreur du terrain TASTET, et ce par délégation à l'EPFL sur la base :

- portage foncier sur 4 ans
- portage financier sur 5 ans
- de solliciter le fonds de minoration si réalisation de logements sociaux
- paiements progressifs sur 6 ans.

Il est précisé que ce dossier a été examiné en bureau des adjoints.

A l'unanimité, avis favorable pour l'acquisition du terrain TASTET et délégation à l'EPFL.

.../...

INFORMATIONS diverses en fin de séance :

Information sur les travaux dans la VILLE

Eric LAMOTHE, adjoint aux travaux, donne lecture de différents travaux qui ont été réalisés, ainsi que des chantiers à venir (pose de pépites sur les passages piétons place Gambetta, enfouissement des réseaux rue des charpentiers...)

De plus, des réfections ont été rendues nécessaires (route de la fontaine, rue des charpentiers), les dossiers « étude CAUE, entrées de ville », « épicerie sociale », « salle de réception de football » sont à l'étude ou en cours.

Néanmoins, il reste des urgences comme route de Ticon et lotissement Péchucq.

Maison Jeanne d'Albret

Yvette LEFORT demande des informations sur la maison Jeanne d'Albret. Monsieur le Maire indique que les travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée sont terminés, soulignant l'efficacité des services municipaux. Désormais, une convention va pouvoir être signée notamment avec le club taurin TARTAS BEGAAR pour l'utilisation des locaux, la ville se réservant le droit d'organiser des manifestations municipales ponctuellement.

Information « Mayade » pour le personnel

Xavier DE ZANET est chargé d'organiser le traditionnel repas du personnel, qui cette année se déroulera le jeudi 2 septembre à la salle polyvalente.

Bulletin municipal numéro 4

Le 4ème bulletin municipal d'informations à la population vient d'être terminé, et sera distribué à tous les foyers tarusates au plus tard la dernière semaine d'août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.